



---

*Communiqué de presse – 10 juin 2022*

## **BILAN DE LA SESSION DE JUIN**

**Le Parti socialiste du Valais romand (PSVR) tire son bilan de la session de juin. Il regarde d'un œil critique les comptes de l'État du Valais, dont les résultats positifs sont intimement liés à une politique trop prudente en contexte de crise. Il salue l'acceptation de la Loi sur les dangers naturels et se félicite du passage de plusieurs interventions parlementaires émanant de ses rangs. Il constate avec étonnement les montants perçus par les membres du Conseil d'administration de la BCVS, et s'engage à intervenir prochainement au Grand Conseil sur ce sujet.**

« Quand on est frileux sur le budget, il est normal que les comptes soient dans les chiffres noirs », commente la cheffe du Groupe PS&GC Sarah Constantin. « Après deux ans de crise liée à la pandémie et une crise géopolitique dont les conséquences pèsent déjà sur le pouvoir d'achat de la population, nous attendons du Conseil d'État qu'il mette les montants nécessaires dans le budget 2023 pour faire face à cette situation incertaine et en atténuer les portées futures. »

Concernant la Loi sur les dangers naturels, le PSVR est satisfait du fait que les questions de distance entre forêts et constructions n'aient pas été remises en question. « Cela garantit une plus grande sécurité et tient du bon sens », commente la députée socialiste Melissa Cavallo. « Nous saluons aussi l'ajout de mesures différenciées pour la promotion de la biodiversité, mais regrettons le fait que les propositions relatives à la revitalisation des cours d'eau aient été refusées. »

La session fut également l'occasion de prendre connaissance du rapport d'activités 2021 de la Banque cantonale du Valais (BCVS). Alors que le salaire médian valaisan est d'environ 72'000.- brut par an, le président du Conseil d'administration a touché plus de 350 000 francs en 2021. Les autres membres du Conseil d'administration ont vu leurs rémunérations augmenter de 29 000 francs. « Face à l'inflation et après deux ans d'une crise majeure dont les conséquences sur l'économie à moyen-long terme sont encore incertaines, de telles rémunérations sont indécentes », déclare le président du PSVR Clément Borgeaud. Le parti interviendra lors des prochaines sessions à ce sujet.

Le PS se réjouit de l'acceptation de plusieurs interventions parlementaires issues de ses rangs. Il relève particulièrement l'acceptation au stade du développement :

- D'un postulat pour lutter contre les disparités entre les communes en matière de structures d'accueil extra-familial (déposé par Anne-Laure Secco) ;
- D'un postulat demandant au Conseil d'État d'ouvrir les discussions autour d'une CCT pour uniformiser les conditions de travail dans les structures d'accueil de l'enfance (déposé par Valentin Aymon et Anne-Laure Secco) ;
- D'un postulat visant l'obtention de chiffres sur les violences domestiques en Valais (déposé par Aude Rapin et Paola Riva Gapany).

Finalement, le PSVR regrette le refus par le Grand Conseil d'un postulat pour un renforcement de la lutte contre le racisme en Valais (déposé par Pauline Crettol), qui demandait au Canton d'effectuer une étude pour disposer de chiffres et statistiques concrètes sur les altercations à caractère raciste en Valais, ainsi que des pistes de mesures en matière de prévention et de lutte contre les discriminations.